

NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N° 782



ÉCONOMIE

Juillet 2018 • www.lau-ldf.fr

L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE, RÉSERVOIR D'INNOVATIONS POUR LES TERRITOIRES

270

PLATES-FORMES COLLABORATIVES AU NIVEAU MONDIAL EN 2015, DONT 70 % ONT LEUR SIÈGE SOCIAL EN FRANCE.

AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX NUMÉRIQUES, MAIS AUSSI DES TIERS LIEUX, DES MILLIONS D'INDIVIDUS PEUVENT AUJOURD'HUI PARTAGER, MUTUALISER, S'ENTRAIDER, FAVORISANT L'ÉMERGENCE D'UNE ÉCONOMIE COLLABORATIVE. UNE MANIÈRE DE TRAVAILLER, DE CONSOMMER ET DE PRODUIRE QUI RÉVÈLE D'AUTRES ASPIRATIONS : UNE QUÊTE DE SENS, UNE ENVIE DE DÉPASSER LES CONTRAINTES, COMME LA PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE, LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PERTE DE LIEN SOCIAL. LA FRANCE EST AUJOURD'HUI L'UN DES LEADERS DE CETTE ÉCONOMIE.

L'économie collaborative incarne un nouveau paradigme économique qui est porteur de sens pour le développement des territoires. En replaçant le citoyen au centre des échanges, ce modèle paraît innovant à plusieurs égards : dans son mode de consommation en privilégiant l'usage à la possession, dans ses manières de produire de pair à pair, dans ses relations fondées sur le partage, et dans ses formules participatives pour le financement des projets. Son essor est porté par des aspirations économiques et sociétales, environnementales parfois, et rendu possible grâce au développement de plates-formes d'intermédiation numériques.

L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE, UN CHAMP EN CONSTRUCTION

Cette économie émergente rassemble aujourd'hui nombre d'acteurs aux statuts variés : coopératives, start-up, associations, voire même grandes entreprises mondiales. Les modèles économiques sont aussi très divers. La forme des échanges peut être marchande, basée sur une contrepartie financière (pourcentage sur la transaction, abonnement, publicité, parrainage, etc.), ou non marchande (don, prêt, troc ou échange), en ligne ou hors ligne, impliquer ou non un transfert de propriété. Mais tous ces modèles ont en commun une organisation en réseau et/ou *via* des communautés d'utilisateurs, pouvant assumer à la fois le rôle du producteur et du consommateur. L'économie collaborative redonne ainsi du pouvoir aux citoyens en réduisant les intermédiaires. Elle est en cela un formidable levier de développement pour les territoires. En s'inscrivant dans une logique d'*empowerment* (Lexique p.6), elle encourage l'action collective autour de projets qui peuvent servir le bien commun (Lexique p.6), comme une meilleure alimentation, un accès favorisé à la connaissance, ou une participation plus active à la vie de la cité.

IAU

INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

Île de France

ouishare

En couverture

La Fab House a été entièrement fabriquée au Fab Lab de Barcelone et désignée par l'Institute for Advanced Architecture of Catalonia (IAAC). Ce prototype de maison solaire, autonome sur le plan énergétique, a été mis au point par une équipe d'architectes internationale.

“ L'économie collaborative est un modèle économique favorisant l'usage sur la possession et permettant d'optimiser les ressources via le partage, le troc, la revente, la location, le prêt ou le don de biens et services. ”

Rachel Botsman
Saïd Business School,
université d'Oxford

What's Mine Is Yours.

The Rise of Collaborative Consumption,

by Rachel Botsman, Roo Rogers,
HarperCollins, 2010.

Au total, 270 plates-formes collaboratives [Pipame, 2015] ont été identifiées au niveau mondial, dont 70 % ont leur siège social en France. En revanche, les leaders (Airbnb, Wikipedia, Tripadvisor) sont souvent américains et majoritairement orientés business. La répartition des initiatives recensées illustre la diversité des plates-formes actives sur le marché français. Présentes dans de nombreux secteurs d'activité, elles se structurent autour de cinq axes (infographie ci-dessous), détaillés comme suit.

La consommation collaborative

Elle privilégie l'usage sur la propriété et fluidifie la circulation des produits et services entre les individus, à travers le partage, l'échange, la vente¹, la location, l'emprunt ou le don. Elle se pratique dans des domaines très divers : la mobilité (covoiturage, location de voitures entre particuliers), l'alimentation (circuits courts, réseaux Amap, etc.), les services divers (plates-formes de voisinage, conciergeries citoyennes, etc.) ou encore le tourisme partagé (locations de pair à pair, échanges de maisons, etc.). Des plates-formes de portée internationale comme BlaBlaCar, Airbnb, en côtoient d'autres, plus locales, comme La Ruche qui dit Oui (réseau d'achat direct aux producteurs locaux) ou Smiile (services entre voisins).

L'éducation par la connaissance ouverte

Les plates-formes de mise en relation entre particuliers permettent également de partager des savoirs. Ce développement a été initié par les encyclopédies collaboratives telle Wikipedia, qui agrège les connaissances grâce à son active communauté de bénévoles. Elle figure aujourd'hui parmi les 10 sites Internet les plus visités du monde. Ce mouvement de la connaissance ouverte a aussi permis l'émergence des logiciels libres, dont le code est disponible², de l'*open science*, qui favorise la recherche collaborative, ou encore des Massive Online Open Courses (MOOCs), formations en ligne gratuites et accessibles à tous.

La production relocalisée

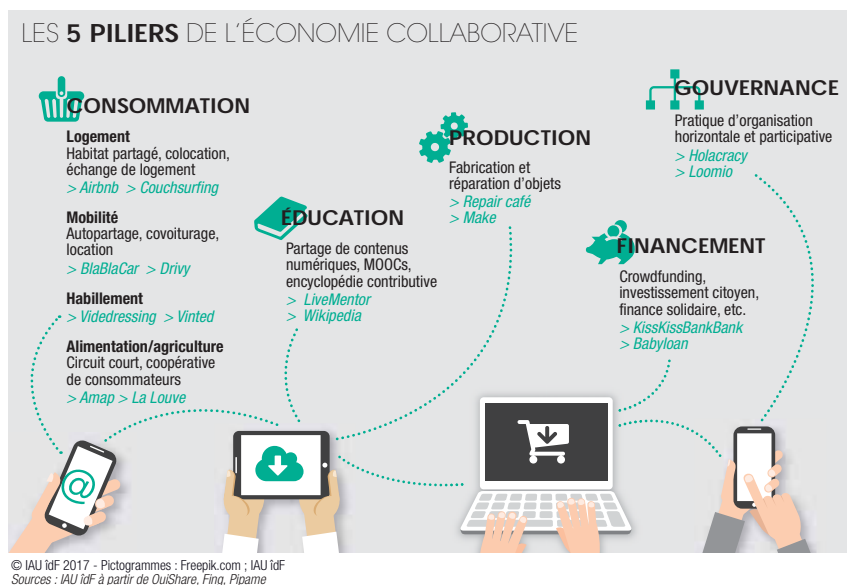
La production relocalisée regroupe l'ensemble des services, des espaces et des outils qui participent à l'évolution des modes de travail et de production, tels que les tiers lieux (espaces de travail collaboratif). Véritables laboratoires de nouveaux usages (consommation collaborative, nouveaux modes de travail, mutualisation des ressources), ils sont porteurs d'innovation pour les territoires et se développent rapidement en Île-de-France. En 2017, on y dénombre 620 tiers lieux [Camors, Blein, 2017], aux fonctions variées et souvent hybrides : les espaces de *coworking* (espaces de travail partagés utilisés majoritairement par les créateurs d'entreprises, les indépendants et les TPE), les *fab labs* (laboratoires de fabrication d'objets ou d'applications ouverts au public et orientés vers le prototypage), mais aussi les *recycleries*, les *repair cafés*, etc. Ces nouveaux espaces permettent de maintenir les actifs indépendants sur place, de réduire la dépendance aux pôles urbains et, par la même occasion, les trajets pendulaires. Ils assurent aussi le développement d'une économie présente.

Le financement participatif

Grâce aux plates-formes, les projets peuvent désormais faire appel à un grand nombre de personnes pour être financés. Ces appels au financement sont parfois initiés par les collectivités, mais aussi par des particuliers ou des entreprises, selon plusieurs modalités : le don avec contrepartie (*crowdfunding*), le prêt (*crowdlending*) ou encore le capital-investissement (*crowdequity*). En France, les plates-formes généralistes comme Ulule ou KissKissBankBank côtoient des acteurs spécialisés comme Lumo sur les énergies renouvelables, ou Lendopolis pour les PME/TPE. Demain, la capacité à mettre en œuvre des systèmes sécurisés de micropaiements décentralisés via la *blockchain* (Lexique p.6) dynamisera les financements de projets et d'entreprises, mais également l'ensemble de l'économie collaborative.

La gouvernance partagée

Enfin, la gouvernance partagée couvre l'ensemble des outils et pratiques qui permettent l'intégration du citoyen (habitant, comme visiteur de passage) dans les processus de décision et de gouvernance du territoire. Elle participe d'un mouvement de redistribution du pouvoir d'agir (*empowerment* ou *capacitation*), des institutions vers les individus ou les communautés : politique de transparence et de partage des données, implication des citoyens dans l'élaboration des politiques publiques (information, consultation, délibération, codécision, évaluation). Ce mode de gouvernance se traduit aussi dans le *crowdsourcing*, qui reconnaît l'expertise citoyenne et collecte ses connaissances pour enrichir la compréhension de la ville, à travers la co-construction et le co-design des projets urbains. Ces plates-formes de participation citoyenne forment la *civic tech*, abréviation de *civic technology* ou technologie civique.





Le quartier de Buiksloterham à Amsterdam, un laboratoire pour une ville durable

Déserté depuis une vingtaine d'années, Buiksloterham, un quartier de friches portuaires au nord d'Amsterdam, est aujourd'hui un lieu emblématique de la ville. À la fois laboratoire urbain et village écotكنولوجique, les habitants y testent de nouvelles manières de construire leur logement, de consommer ou de partager des ressources. Un autre mode de vivre éclôt, décentralisé et affranchi des infrastructures municipales d'eau et d'énergie, développant l'ultralocal et les principes de l'économie circulaire : recyclage, récupération des ressources et autoproduction. Son quartier général, De Ceuveld, village pour start-up et indépendants, a été installé dans un ancien chantier naval. Buiksloterham est aujourd'hui devenu une référence internationale en matière de développement urbain dit « résilient ».

<http://deceuveld.nl/en>

Fred Rempro/Flickr



Séoul, modèle de la Sharing City

Séoul a pour ambition de devenir la « ville du partage » et de retrouver une humanité perdue dans l'hyperconsommation. Un projet issu du concept Sharing City, qui promeut l'esprit de partage des ressources inutilisées et souhaite rétablir le sentiment d'appartenance à une communauté. La Sharing City défend un modèle économique à fort impact social tout en permettant aux institutions de réduire leurs dépenses. Elle cherche un cadre légal favorable et des politiques encourageant l'émergence d'entreprises liées à l'économie collaborative : consommer sans posséder, partager les espaces de travail, les parkings et autres biens. La ville a ainsi lancé une vingtaine de programmes, notamment la plateforme Sharehub qui agrège acteurs et entreprises de l'économie collaborative. Les nouvelles technologies sont au cœur du projet : 97 % de la population dispose d'une connexion haut débit.

<http://english.sharehub.kr>

Republic of Korea/Flickr



Poble Nou à Barcelone, la Fab City localement autosuffisante et globalement connectée

Poble Nou est un quartier au passé industriel, revitalisé dans les années 1990 autour de l'économie de la connaissance, des TIC, etc. Le projet 22@ a ainsi attiré 1 500 entreprises, dont de grands industriels qui y ont vu un terrain d'expérimentations pour les technologies *smart grids*. Cette vision technocentrée de la ville a toutefois suscité de nombreuses contestations. Les récentes réflexions entre la mairie, l'Institut for Advanced Architecture of Catalonia (IAAC) et le Fab Lab de Barcelone ont scellé les principes d'un nouveau modèle, celui de la Fab City. L'idée est de s'appuyer sur le potentiel des *fab labs* pour créer de micro-usines de proximité autogérées par les habitants, et capables d'assurer la production industrielle, alimentaire et énergétique, de recycler les biens et de mutualiser les services, en fonction des besoins spécifiques des quartiers.

<https://fablabbcn.org>

Forgemind_Archimedia/Flickr



Smiile à Lorient, une plate-forme d'entraide de proximité au service de la ville collaborative

Créé en 2014 à Saint-Malo, Smiile est un réseau social d'entraide et de partage entre voisins (covoiturage, achat groupé, échange de services). La plate-forme est vite devenue un média d'hyperproximité facilitant la mise en relation des habitants, commerçants, associations, collectivités, etc., pour des services collaboratifs de proximité. Aujourd'hui, 11 start-up locales ou opérant sur le territoire de Lorient (Koolicar, La Ruche qui dit oui, Karos, Tudigo, etc.) utilisent l'application Smiile pour proposer leurs services de covoiturage, stockage, financement participatif, etc. Les habitants, eux, y trouvent des services de jardinage, ménage, réparation d'objets, ou pour le bien-être, etc. Le modèle économique repose sur une offre à destination des collectivités et des bailleurs sociaux, qui peuvent s'abonner et déployer des services collaboratifs sur leur territoire. <https://www.smiile.com/>



Le TUBÀ Lyon, un living lab unique pour construire la ville de demain

Situé dans le quartier d'affaires de la Part-Dieu, le Tube à expérimentations urbaines (TUBÀ) est une « maison de la data » unique en France, bâtie autour de la rencontre de quatre acteurs : grandes entreprises et collectivités, qui disposent de données sans parfois savoir les exploiter ; start-up qui veulent expérimenter leurs innovations ; citoyens prêts à tester la pertinence de ces nouveaux services créés pour eux. Au cœur de ces synergies, les nombreuses données disponibles en matière de transport, services publics, environnement, etc. Les expérimentations s'inscrivent dans une démarche d'innovation centrée sur l'utilisateur. Le TUBÀ est structuré par des espaces réservés aux entreprises et aux start-up et un lieu ouvert au public. Il est actuellement financé par la Région Rhône-Alpes, le Grand Lyon et six partenaires privés, dont Veolia, SFR et Sopra. <http://www.tuba-lyon.com>



Darwin à Bordeaux, le laboratoire des transitions économique, écologique et citoyenne

L'ancienne caserne militaire située sur la rive droite de la Garonne abrite Darwin, un écosystème d'associations mêlant activités économiques et initiatives citoyennes dans les domaines de la culture, de l'écologie et des sports urbains. Avec son incubateur Évolution, Darwin finance les projets développés par les 20 associations résidentes et produit une centaine d'événements par an. Aujourd'hui, plus de 220 structures et 600 personnes travaillent essentiellement dans l'économie verte et créative. L'ensemble pèse plus de 70 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé. Darwin est devenu l'emblème d'un patrimoine du XXI^e siècle, économiquement innovant et écologiquement responsable, grâce à sa stratégie négaWatt, articulant sobriété, performance énergétique et recours aux énergies renouvelables. <http://darwin.camp/>

UNE ÉCONOMIE JEUNE, EN PLEIN DÉVELOPPEMENT...

Le développement de l'économie collaborative est porté pour l'essentiel par de jeunes entreprises en pleine croissance. Parmi les 270 plates-formes recensées en 2015³, 79 % ont été créées après 2008 et 49 % ont moins de trois ans d'âge. S'appuyant sur des innovations technologiques récentes, elles n'ont pris leur essor qu'à la faveur de l'équipement récent des ménages en objets connectés (tablettes, smartphones, etc.) : 85 % des Français étaient connectés à Internet en 2016 et l'âge moyen de l'utilisateur des pratiques collaboratives est de 26 ans [ING, 2015]. Ces plates-formes ont des caractéristiques hétérogènes en termes de structuration, de taille de marché et d'intensité concurrentielle : la moitié des acteurs se situe sur des marchés matures (consommation, financement), les autres sur des marchés à tendance oligopolistique (Leboncoin, La Ruche qui dit Oui), ou plus émergents.

... qui bouscule le marché du travail...

L'organisation et les méthodes de travail sont bousculées. À l'hétérogénéité des plates-formes répond celle des travailleurs : salariés, indépendants, microentrepreneurs, *side jobbers* (activité complémentaire), ou simples particuliers exerçant une forme de loisir actif. Les personnes fondant leurs activités sur les plates-formes collaboratives deviennent plus flexibles et mobiles, mais aussi plus précaires. Les politiques de soutien au droit de ces nouveaux travailleurs sont très attendues, comme les justes réglementations à l'échelle locale face aux bouleversements de certains secteurs d'activité (notamment les régulations concernant Airbnb dans plusieurs villes européennes). L'économie collaborative mérite une grande attention de la part des pouvoirs publics car elle se développe rapidement et pourrait impacter l'ensemble du secteur économique.

... et pourrait creuser les inégalités

Cette économie est généralement portée par les jeunes générations et les créatifs culturels [Dagnaud, 2018]. Les entrepreneurs sont souvent des diplômés des grandes écoles ou de filières universitaires d'élite. De fait, une partie de la population semble encore exclue de ces nouveaux services. En particulier les générations âgées et les couches populaires, adeptes de certains de ses aspects, mais participant peu à la consommation collaborative. Car elle suppose un certain rapport au monde, une adhésion à un modèle culturel qui ne va pas de soi. De plus, l'accès au numérique est devenu un facteur d'inégalités qui accentue celles liées à l'éducation et aux fractures générationnelles.

UNE NÉCESSAIRE ARTICULATION AVEC LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'économie collaborative peut transformer le développement d'un territoire. Mais ce mouvement ne peut à lui seul influencer de manière globale sur les dimensions sociale, culturelle et environnementale,

qui sont pourtant les champs d'expression des pratiques collaboratives. Construire des territoires collaboratifs suppose l'existence d'une vision sociale, écologique, et d'une volonté politique.

Le développement de l'économie collaborative peut, par exemple, être un vecteur important pour la transition écologique grâce à l'économie circulaire (Lexique p.6). Ce modèle facilite en effet la mutualisation des ressources entre pairs, la primauté de l'usage sur la possession, la fabrication locale (énergies renouvelables, circuits courts alimentaires, *fab labs*, etc.). Cependant, le bilan environnemental de ces nouvelles pratiques de consommation et de production est encore mitigé [Pico, 2016]. Pour échanger des biens, les particuliers peuvent être amenés à faire de nombreux kilomètres en voiture, comme en témoignent certaines pratiques des acheteurs sur Leboncoin. En outre, la possibilité de revendre ou d'acheter de biens d'occasion peut intensifier l'hyperconsommation [Ademe et al., 2016].

LA VILLE COLLABORATIVE, UN MODÈLE INSPIRANT POUR LES TERRITOIRES

Le développement rapide de cette économie au caractère disruptif offre aussi de nouvelles opportunités d'emploi, d'innovations et d'externalités positives pour les territoires [Terrasse, 2016]. Réciproquement, ces derniers jouent un rôle important dans cet essor, en accueillant et faisant fructifier les usages, les projets, les espaces dédiés, impulsant par là une vision du développement pour leur territoire.

La grande dynamique d'initiatives et d'innovations de cette économie fait émerger de nouveaux lieux (recycleries, *fab labs*, tiers lieux), pratiques (échange, troc, don, vente en direct du producteur, etc.) et modes de transport (covoiturage, vélos partagés, etc.). L'individu n'est plus simplement consommateur, mais peut devenir lui aussi acteur et producteur de biens ou de services.

L'économie du partage révèle ainsi une implication citoyenne accrue et la volonté de recréer du lien social. Elle est ainsi amenée à jouer un rôle majeur pour la réappropriation des territoires par les citoyens. Face à la complexité de l'économie du partage, qui repose sur une multitude de modèles, l'enjeu pour les décideurs locaux est d'inscrire les initiatives des citoyens et des acteurs économiques dans des dynamiques d'enrichissement mutuel, ce qui suppose la construction d'une relation partenariale de confiance. Pour permettre aux responsables locaux et aux élus de jouer ce rôle de facilitateur, il est nécessaire d'identifier dans un premier temps ces initiatives au sein des territoires, afin de mieux les accompagner et les promouvoir. Actuellement, les modèles de villes collaboratives s'appliquent essentiellement aux métropoles, car la densité de population permet de rentabiliser les modèles économiques des plates-formes, et de recréer parfois des liens de proximité entre les habitants.

OUISHARE, L'INCONTOURNABLE

Né à Paris en 2012, OuiShare est présent dans plus de 20 pays. À la fois think tank et incubateur de projets, il entend poser les bases d'un nouveau modèle de société « collaborative ». En 2014, le projet Sharitories [Le Lab OuiShare, Chronos, 2017] prévoit, à l'échelle de l'Europe, d'accompagner les collectivités territoriales vers l'économie collaborative. L'exploration des démarches collaboratives dans huit villes moyennes a consisté à analyser dans quelle mesure les pratiques émergentes issues de l'économie collaborative peuvent constituer un levier de développement pour les villes moyennes, en France et en Europe. Ce projet vise à procurer les outils nécessaires à tout acteur qui souhaite agir sur un territoire.

Plusieurs concepts et modèles peuvent inspirer les territoires [Le Lab OuiShare, Chronos, 2017] :

- La **Sharing City** repose sur le soutien de la collectivité aux acteurs locaux d'une économie collaborative conçue de manière durable et inclusive. Elle s'appuie sur la diversité, tant des acteurs (entreprises, start-up, coopératives, associations, etc.) que des secteurs (alimentation, mobilité, tourisme, etc.). Séoul et Amsterdam en ont été les pionnières (Sharing City Seoul, p.3).
- La **City as a Commons** reconnaît le rôle à jouer des citoyens dans la gouvernance de la ville et utilise des mécanismes et technologies comparables à ceux de la Sharing City pour permettre la création de « biens communs urbains » (Lexique ci-dessous).
- La **Fab City**, autour de la production collaborative, articule les données libres et la production accessible aux citoyens. Elle vise à une plus grande autosuffisance locale, notamment en matière de production énergétique, alimentaire et de biens de consommation, en s'appuyant sur une logique d'économie circulaire. Barcelone expérimente cette approche autour du quartier de Poblenou (Fab City Barcelone, p.3).

Réservoir de solutions aux enjeux prescrits par la crise économique et environnementale, l'économie collaborative mérite d'être accompagnée. Le rôle des pouvoirs publics varie selon les échelles : les plates-formes globales questionnent la réglementation, la taxation, le droit du travail, quand les initiatives ancrées localement interrogent la complémentarité avec les politiques territoriales et leurs enjeux locaux (action sociale, emploi, énergie, mobilité, déchets, etc.). Tiers lieux, financements participatifs locaux, *fab labs*, réhabilitation de friches ou d'espaces vacants avec les habitants, supermarchés coopératifs, réseaux de voisinage, etc., le caractère diffus des pratiques collaboratives bouscule les ingénieries territoriales en place. Il suppose d'introduire davantage d'agilité et de souplesse dans les modes de faire, de faciliter le dialogue avec tous les acteurs de la ville et d'évaluer l'impact réel de ces pratiques sur les territoires. ■

Carine Camors, Cristina Lopez, économistes
département Économie (Vincent Gollain, directeur)
Samuel Roumeau, OuiShare

LEXIQUE

Biens communs urbains : ressources (naturelles, matérielles et immatérielles) partagées par une communauté animée par le même désir de prendre en charge ces ressources. Elle va s'auto-organiser de manière démocratique, conviviale et responsable pour en assurer l'accès, l'usage et la pérennité, dans l'intérêt général et le souci du « bien-vivre » ensemble, y compris pour les générations à venir.

Blockchain : technologie de stockage et de transmission d'informations sans organe de contrôle, composée d'une chaîne de blocs numériques dont tous les échanges sont enregistrés sous forme d'empreintes numériques. Elle pourrait révolutionner les modes de transactions entre pairs, qui permettraient de fluidifier aussi bien l'économie (finance, immobilier, assurance),

la démocratie (vote, protection des données, cadastre), que la vie courante (partage et location d'objets et de services). Présentée comme un élément de disruption aussi fort qu'Internet, la technologie numérique de la *blockchain* pourrait transformer les villes et les territoires.

Économie circulaire : vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite « linéaire », en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, en augmentant l'efficacité des produits. L'économie circulaire vise la gestion sobre et efficace des ressources (source : Ademe).

Empowerment : ou capacitation, est le processus par lequel des individus vont se responsabiliser et se doter d'une conscience sociale qui peut devenir collective, leur permettant de s'émanciper et de développer des capacités d'action pour se prendre en charge et changer leur environnement.

1. D'après l'étude *Sharevolution 2015*, réalisée par OuiShare et la Fing, 92 % des Français interrogés pratiquent la vente d'objets entre particuliers.
2. Un des logiciels libres les plus connus est le système d'exploitation Linux et OpenStreetMap comme alternative *open source* à Google Maps.
3. Source : Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (Pipame).

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

RÉDACTION EN CHEF

Isabelle Barazza

MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

INFOGRAPHIE

Pascale Guery

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

sandrine.kocki@iau-idf.fr

IAU île-de-France

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49

ISSN 1967-2144
ISSN ressource en ligne
2267-4071



www.iau-idf.fr



RESSOURCES

- Ademe, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, *Potentiels d'expansion de la consommation collaborative pour réduire les impacts environnementaux*, novembre 2016.
- Camors Carine, Blein Alexandre, « Les tiers lieux : de nouveaux espaces pour travailler autrement », *Note rapide*, n° 755, IAU îdF, septembre 2017.
- Dagnaud Monique, *Le Modèle californien. Comment l'esprit collaboratif change le monde*, Paris, Odile Jacob, 2018.
- Diez Tomas, « La Fab City, c'est bien plus qu'une ville remplie de Fab Lab », magazine *ouishare.net*, novembre 2016.
- Gueymard Sandrine, Lopez Cristina, « L'économie circulaire : un nouvel axe stratégique pour l'Île-de-France », *Note rapide*, n° 706, IAU îdF, décembre 2015.
- ING International Survey, *What's mine is yours – for a price. Rapid growth tipped for the sharing economy*, July 2015.
- Le Lab OuiShare, Chronos, *Sharitories. Mettre les pratiques collaboratives au service des villes moyennes*, octobre 2017.
- Pico (Projet Pionniers du Collaboratif), *L'économie collaborative, réservoir d'innovations pour le développement durable*, juin 2016.
- Pipame (Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques), *Enjeux et perspectives de la consommation collaborative*, juillet 2015.
- Terrasse Pascal, *Rapport au Premier ministre sur l'économie collaborative*, février 2016.

Sur le site de l'IAU îdF

Rubrique Économie : analyses, débats, rencontres, études et publications, cartes interactives, vidéo-interview de Jean-Marc Gancille, cofondateur de Darwin, à Bordeaux.



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

